



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR UN VEHICULE EN ZONE COTE PISTE DE L'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE

1 exemplaire original par demandeur

Exigences applicables aux autorisations de circulation et de stationnement en ZCP

Tout véhicule doit présenter un laissez-passer en cours de validité pour être admis en côté piste, qui sera contrôlé. L'autorisation de circulation et de stationnement en côté piste de l'aéroport fait l'objet d'une demande auprès du bureau des badges de l'aéroport de Montpellier Méditerranée.

Ce formulaire de demande doit être rempli et accompagné par la photocopie de la carte grise du véhicule.

Lorsque l'autorisation est délivrée, le demandeur retire un laissez-passer au bureau des badges et doit l'apposer de façon fixe et visible sur le véhicule lorsque celui-ci se trouve côté piste.

Lors de sa circulation en ZCP, il peut être exigé la présentation de la carte grise du véhicule (sauf pour accès temporaire), de l'autorisation de circuler en côté piste et si justifié, du permis de conduire.

Un laissez-passer pour véhicule n'est délivré qu'une fois établi qu'il correspond à une nécessité opérationnelle et indique les zones auxquelles il donne accès, sa date de validité et l'immatriculation du véhicule.

Le laissez-passer doit être retiré du véhicule et rendu au service gestionnaire de l'exploitant d'aérodrome dans les 48 heures qui suivent l'expiration de la validité ou dès lors que le véhicule ne doit plus accéder en zone côté piste.

SIGNATURE DU CORRESPONDANT SURETE DU DEMANDEUR

J'ai bien pris connaissance des exigences applicables aux autorisations de circulation et de stationnement en ZCP et en particulier :

- l'obligation de restituer le laissez-passer en cas de cessation d'activité en zone côté piste,
- l'obligation de signaler immédiatement la perte, le vol ou le non-retour d'un laissez-passer pour véhicule.
- l'existence de sanctions administratives et pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation.

Signature du correspondant sûreté :

(Cachet de l'employeur obligatoire)

Ce formulaire doit être utilisé pour toute demande d'autorisation de circulation et de stationnement en côté piste.

*Le formulaire doit être rempli avec soin en **majuscules d'imprimerie**.*



MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE

DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER VEHICULE COTE PISTE DE L'AEROPORT

REF : Arrêté Préfectoral en vigueur relatif aux mesures de Police applicables sur l'aéroport de Montpellier-Méditerranée

Véhicule de société (logo apparent obligatoire) :

Immatriculation :

Marque / Modèle :

Propriétaire du véhicule (carte grise) :

Demandeur :

Raison sociale :

Adresse Email :

N° de téléphone :

* LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE GRISE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT JOINTE A CETTE DEMANDE *

Zone(s) de circulation : (cocher la seule case correspondant à la zone de circulation du véhicule)

Coté Piste hors PCZSAR

Coté Piste et PCZSAR

Utilisation précise du véhicule :

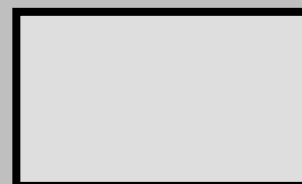
Date de fin de validité du LAISSEZ-PASSER demandée : / /

(Réservé au service gestionnaire)

Point de stationnement coté piste :

.....

Date de fin de validité du LAISSEZ-PASSER accordée : / /



Pour le demandeur

Nom du correspondant sûreté :

Date :

Signature et cachet :

Visa du service d'instruction

(Cachet)

Date et visa :